NOUVEL HAY MAGAZINE
SANS FRONTIÈRES

Noyan

Raymond YEZEGUELIAN Trésorier des avocats francophones d'Arménie

Les Avocats d'Arménie presents aux Rentrées solennelles du Barreau des Hauts-de-Seine et du Barreau de Paris

De gauche à droite – Ancien Bâtonnier du Barreau d'Arménie Monsieur Ara ZOHRABYAN, Bâtonnière du Barreau des Hauts-de-Seine Madame Isabelle CLANET DIT LAMANIT, Vice-Bâtonnier du Barreau des Hauts-de-Seine Monsieur Fabien ARAKELIAN, Bâtonnier du Barreau d'Arménie Monsieur Simon BABAYAN, Maître Kristine MELIKYAN, avocate au sein du Barreau d'Arménie, Maître Martun PANOSYAN, Président de l'Union des Avocats Francophones d'Arménie.

De gauche à droite – Bâtonnier du Barreau d'Arménie Monsieur Simon BABAYAN, Ancien Bâtonnier du Barreau d'Arménie Monsieur Ara ZOHRABYAN, Richard SÉDILLOT, Avocat au Barreau de Rouen, représentant du Barreau des Hauts-de-Seine, représentants du Barreau des villes d'Odessa et de Kiev de l'Ukraine.

Vendredi 17 novembre 2023, le centre événementiel de Courbevoie faisait salle comble, en accueillant la 36e édition de la Rentrée de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine. Comme chaque année, l'événement a rassemblé la majorité des avocats du Barreau, et de nombreux invités. Cette Rentrée mettait à l'honneur les délégations étrangères des barreaux jumelés venus d'Ukraine, de Moldavie, d'Haïti, de Roumanie et d'Arménie. A cet évènement ordinal le Barreau d'Arménie a été présenté par les Bâtonniers Simon BABAYAN et Ara ZOHRABYAN, Maître Martun PANOSYAN, qui est le Président de l'Union des Avocats Francophones d'Arménie, et par Maître Kristine MELIKYAN, avocate au sein du Barreau d'Arménie.

La Rentrée de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine, cérémonie emblématique, donne aux avocats de la Conférence l'occasion de faire la démonstration de leurs talents oratoires, et ce, dans le cadre de la mise en scène théâtrale d'une plaidoirie, autour d'un invité de marque. Madame la bâtonnière de l'Ordre des avocats du Barreau des Hauts-de-Seine, Isabelle CLANET DIT LAMANIT, et le vice-bâtonnier Monsieur Fabien ARAKELIAN ont ouvert une rentrée « dédiée à la paix » avant de laisser la place à une introduction musicale, offerte par Lévon Minassian. Accompagné par Serge Arribas au piano, le Français d'origine arménienne a usé des charmes de son duduk, imprégnant l'auditoire de sa musique profonde.

Au-delà de l'hommage aux disparus et d'un regard rétrospectif sur les événements majeurs de l'année écoulée, cette première partie était l'occasion de mettre à l'honneur certains invités. Cette année, ce sont des confrères de barreaux ukrainiens, arméniens, roumains, moldaves, tunisiens, haïtiens et sénégalais, qui étaient conviés. La bâtonnière et le vice-bâtonnier évoquent un voyage réalisé en Ukraine au mois de mars, en confraternité avec le Barreau de Kiev, avec qui un jumelage a été signé, ou encore l'épuration ethnique perpétrée dans le Haut-Karabakh, en se tournant vers le bâtonnier du barreau d'Arménie, lui aussi présent. Ensuite, après avoir évoqué l'actualité israélo-palestinienne, le vice-bâtonnier rappelle l'engagement des avocats à se tenir aux côtés de toutes les victimes, pour le respect du droit. La bâtonnière conclut son intervention en rappelant les avocats fusillés au Mont Valérien en 1941, et en saluant le travail de l'avocate iranienne Nasrin Sotoudeh, arrêtée à nouveau le 29 octobre dernier, et qui vient d'être libérée.

La rentrée solennelle du barreau de Paris a eu lieu vendredi 24 novembre au théâtre du Châtelet, en présence du garde des Sceaux, Éric Dupond-Moretti et d'un parterre de hauts magistrats. Sur fond de graves tensions internationales, Julie COUTURIER et Vincent NIORE ont rappelé que les avocats avaient la lourde tâche de préserver l'état de droit et de défendre l'humanité. Le Barreau d'Arménie a été présenté par Maître Martun PANOSYAN, le Président de l'Union des Avocats Francophones d'Arménie, et par Maître Kristine MELIKYAN, avocate au sein du Barreau d'Arménie.

L'Azerbaïdjan prévoit de prendre le contrôle de l'Arménie pour créer un "Azerbaïdjan occidental, par Harut Sassounian

Alors que les Arméniens font face à la dépossession de l'Artsakh et tentent de faire face à ses conséquences tragiques, l'Azerbaïdjan intensifie ses exigences en lançant une campagne affirmant que l'ensemble du territoire de la République d'Arménie est prétendument « l'Azerbaïdjan occidental ». Aucune personne sensée au monde ne prendrait au sérieux un mensonge aussi scandaleux, pour la simple raison que l'Azerbaïdjan a été fondé il y a un peu plus d'un siècle, alors que l'Arménie existe depuis des milliers d'années. Même Coca Cola est plus ancien que l'Azerbaïdjan !

Après avoir créé le « Comité de l'Azerbaïdjan occidental » avec la bénédiction du président Aliyev, l'Azerbaïdjan s'est lancé dans une campagne mondiale pour diffuser son projet ridicule dans le monde entier et aux Nations unies. Les Arméniens qui s'inquiètent des projets expansionnistes de l'Azerbaïdjan sur la province arménienne de Syunik ou sur le soi-disant corridor de Zangezur devraient être plus alarmés par l'énorme appétit de l'Azerbaïdjan de s'emparer de l'ensemble de la République d'Arménie, après avoir occupé l'Artsakh.

Voici quatre actions entreprises par l'Azerbaïdjan à l'ONU au cours des derniers mois :

1) L'ambassadeur d'Azerbaïdjan à l'ONU, Yashar Aliyev, a distribué à tous les membres de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité une lettre du « Comité de l'Azerbaïdjan occidental » du 17 janvier 2023, déclarant que « tous les Azerbaïdjanais expulsés du territoire de l'Arménie actuelle et leurs descendants ont le droit de retourner dans leur patrie ».

2) Une deuxième lettre a été soumise par l'Azerbaïdjan à l'ONU le 22 février 2023, accusant les Arméniens d'avoir commis des actes de « violence, génocide, massacres et autres crimes contre l'humanité et violations flagrantes des droits de l'homme ». Ce processus a été particulièrement violent et cruel en 1905-1906, 1918-1921, 1948-1953 et 1987-1991« . La lettre ajoute que »dans l'Arménie d'aujourd'hui, le patrimoine historique et culturel azerbaïdjanais, y compris les mosquées et les cimetières, a été massivement détruit, les toponymes ont été changés et une discrimination raciale systématique a été exercée à l'encontre des Azerbaïdjanais".

En outre, l'Azerbaïdjan a demandé à l'ONU de prendre les mesures suivantes pour l'installation des Azerbaïdjanais en Arménie :

"Obtenir un accord international juridiquement contraignant avec des mécanismes de vérification et de garantie appropriés assurant le retour volontaire des Azerbaïdjanais expulsés du territoire de l'Arménie actuelle vers leur patrie dans la sécurité et la dignité ;

[-] Assurer le processus de retour par des programmes appropriés de sécurité et d'assistance humanitaire et socio-économique ;

[-] Mettre en place des activités internationales de surveillance, de responsabilisation, de sécurité, d'intervention et d'autres activités nécessaires pour empêcher que les expulsions, les discriminations et les préjudices subis par la population rapatriée ne se reproduisent ;

[-] Assurer la réhabilitation et la réintégration durables des personnes rapatriées par la mise en œuvre de mesures de reconstruction et de réconciliation sous supervision internationale".

L'ambassadeur de l'Azerbaïdjan auprès des Nations Unies a exigé que les Azéris qui retournent en Arménie « puissent communiquer sans entrave avec la République d'Azerbaïdjan ». Il s'agit d'une suggestion très alarmante qui signifie que la République d'Azerbaïdjan souhaite avoir une route sous son contrôle à l'intérieur du territoire arménien. La lettre ajoute que les Azéris qui retournent en Arménie ne doivent pas être dispersés dans tout le pays, mais rester groupés et que leur sécurité et leurs droits doivent être garantis. Plus alarmante encore est la demande que les Azéris puissent « utiliser la langue azerbaïdjanaise dans les organes législatifs, exécutifs et judiciaires du gouvernement [arménien] ». L'Azerbaïdjan a ajouté la demande ridicule suivante : « Les Azerbaïdjanais auront le droit de former des forces de sécurité locales et de jouer un rôle approprié dans les tribunaux » arméniens. Cela signifie en fait que l'Arménie sera un appendice de l'Azerbaïdjan plutôt qu'une république souveraine.

En outre, pour assurer la sécurité des Azéris retournant en Arménie, l'Azerbaïdjan « considère qu'il est nécessaire de déployer une mission internationale de sécurité dotée d'un mandat approprié et comprenant les forces des pays auxquels les Azerbaïdjanais occidentaux font confiance dans les régions où ils retourneront ». En d'autres termes, l'Azerbaïdjan veut stationner des troupes étrangères sur le territoire de l'Arménie, ce qui est totalement inacceptable. L'Azerbaïdjan a également déclaré que « le gouvernement arménien assurera la restitution des biens et des terres communautaires appartenant aux Azerbaïdjanais et versera des indemnités pour les dommages matériels et les pertes causées en empêchant l'utilisation des biens ». Ceux qui formulent des demandes aussi insensées vivent dans un monde imaginaire.

3) Le « Comité de l'Azerbaïdjan occidental » a adressé une lettre au Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, en avril 2023, lui demandant « d'envoyer une mission spéciale de l'ONU en Arménie pour lancer le processus de retour en toute sécurité et dans la dignité des Azerbaïdjanais expulsés de ce pays. »

4) Le « Comité de l'Azerbaïdjan occidental » a soumis un rapport en octobre 2023 au Comité des droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU. Selon les médias azéris, le Comité des Nations Unies « a exigé que l'Arménie aborde les questions soulevées par le Comité de l'Azerbaïdjan occidental. » Si cette affirmation est vraie, j'espère que le représentant de l'Arménie à l'ONU a répondu aux allégations de l'Azerbaïdjan et a démasqué les mensonges de l'Azerbaïdjan.

Voilà l'ennemi vindicatif avec lequel le Premier ministre Nikol Pashinyan croit naïvement pouvoir signer un « traité de paix ». Ce « traité de paix » inutile nuira en fait aux intérêts de l'Arménie. L'Azerbaïdjan exige déjà que les droits des « Azéris expulsés d'Arménie » soient inclus dans un tel traité, préparant ainsi le terrain pour une future agression et occupation par l'Azerbaïdjan. La lettre de l'Azerbaïdjan à l'ONU contient d'ailleurs une disposition alarmante : "La communauté [azerbaïdjanaise] aspirera à inclure la création de conditions pour le retour des Azerbaïdjanais occidentaux dans leur patrie comme une obligation de l'Arménie dans le traité de paix qui sera conclu entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

La seule façon de mettre fin à ce non-sens est que l'Arménie cesse de faire des concessions sans fin à l'Azerbaïdjan et rejette toutes ses demandes inacceptables.

Harut Sassounian
Éditeur, California Courier
www.TheCaliforniaCourier.com

FRANCE

HAUT-KARABAKH : la situation sur place « ressemble » à une épuration ethnique, affirme Catherine Colonna sur *France 2*

La ministre des Affaires étrangères était l'invitée de l'émission spéciale de *France 2* consacrée au Haut-Karabakh.

« On peut valider » cette qualification d'épuration ethnique, a affirmé Catherine Colonna, jeudi 5 octobre, sur le plateau de France 2. Invitée dans l'émission spéciale consacrée à la situation dans le Haut-Karabakh, la ministre des Affaires étrangères a jugé que la situation dans ce territoire, qu'ont dû fuir des milliers d'Arméniens, après l'offensive éclair menée par l'Azerbaïdjan, « *ressemble* » à une épuration ethnique.

Pour autant, la ministre a affirmé que des sanctions contre Bakou n'étaient « *pas à l'ordre du jour* », dans la même lignée que la déclaration d'Emmanuel Macron, quelques heures plus tôt, depuis Grenade.

Catherine Colonna lors de l'émission spéciale consacrée à l'Artsakh, sur France 2

Le Sénat français recommande le transfert rapide des canons CAESAR à l'Arménie

Le Sénat français a recommandé d'étudier au plus vite la livraison des fameux systèmes d'artillerie CAESAR à l'Arménie, compte tenu de l'efficacité de cette technique et des nouvelles capacités de production.

Ceci est mentionné dans la section défense du budget 2024 du Sénat français, dans la section relative à l'Ukraine et aux autres pays d'Europe de l'Est, dans laquelle il est dit que les autorités françaises ont initié la fourniture d'armes de défense à l'Arménie.

On parle également de la fourniture de radars GM200, de missiles « sol-air » Mistral 3.

« Récemment, l'Arménie a signé un document de commande de 3 exemplaires de radars GM200 avec Thales, on parle de la fourniture de missiles »sol-air" Mistral 3. En outre, 24 véhicules blindés Bastion produits par la société française Arquus seront livrés en Arménie, après quoi 26 véhicules blindés du même type, actuellement en production, devraient être envoyés.

Selon l'évaluation de la commission sénatoriale, la différence entre les armes défensives et offensives n'est pas vraiment efficace, comme l'a montré la guerre en Ukraine. Dans ce contexte, selon les sénateurs, il ne faut pas répéter les mêmes erreurs en retardant la fourniture des équipements nécessaires en premier lieu.

« C'est pourquoi nous devons répondre rapidement à toutes les demandes des autorités arméniennes, notamment en ce qui concerne le besoin d'artillerie », indique le document.

Les rapporteurs recommandent que la fourniture de systèmes d'artillerie CAESAR soit étudiée dans les plus brefs délais, compte tenu de la nouvelle capacité de production de Nexter en 2024 (production passée de 2 à 6 unités par mois, éventuellement jusqu'à 8 en pointe).

Pour rappel, l'Arménie et la France ont signé un accord sur la fourniture d'armes et de munitions de défense. Source Armtimes

Krikor Amirzayan

Le Figaro : Arménie : la France envoie 50 véhicules de combat blindés en Arménie

Article paru en lecture libre sur le site du Figaro hier 4 décembre 2023. Ci-dessous.

Arménie : la France envoie 50 véhicules de combat blindés

Par Amaury Coutansais-Pervinquière

Publié hier à 07:46, mis à jour hier à 10:47

La France « ne lâchera pas » l'Arménie, avait assuré Emmanuel Macron, le 11 octobre dernier, à la suite de la conquête de l'Artsakh (Haut-Karabakh) par l'Azerbaïdjan, aujourd'hui accusé de « nettoyage ethnique ». Pour prévenir une future attaque, Paris a envoyé 24 véhicules blindés de transport de troupes, de la marque Arquus, dit Bastion, révèle un rapport du Sénat. Ils devraient « être rejoints par 26 autres véhicules du même type en cours de production », précise ce rapport pour avis sénatorial publié dans le cadre du projet de loi de finances pour 2024 d'Hugues Saury et d'Hélène Conway-Mouret.

Ce rapport confirme la véracité de plusieurs images qui circulaient sur les réseaux sociaux, montrant des Bastion au port de Poti, en Géorgie. Ces véhicules ont été acheminés vers l'Arménie par voie de chemin de fer. Ces véhicules de 12,5 tonnes ont une capacité d'emport de 10 personnes, dont 8 à l'arrière et sont équipés d'une mitrailleuse de 12,7 mm ou de 7,62mm. Le blindage, cependant, protège surtout des éclats, des mines et des munitions de calibre 7,62mm.

Catherine Colonna, ministre des Affaires étrangères, avait « donné son accord » pour la livraison de matériel militaire à l'Arménie « pour qu'elle puisse assurer sa défense », le 3 octobre dernier, lors de sa visite à Erevan, la capitale arménienne. À son tour, Sébastien Lecornu, le ministre des Armées, avait annoncé un contrat entre Thalès, le missilier MBDA et l'Arménie, le 23 octobre. « Il est question d'une livraison de missiles sol-air MISTRAL 3 », précise les sénateurs. « Les rapporteurs recommandent, à cet égard, que la livraison de systèmes d'artillerie CAESAR soit étudiée dans les meilleurs délais compte tenu de l'efficacité de ce matériel et des nouvelles capacités de production de Nexter en 2024 (la production est passée de 2 à 6 par mois avec des pics possibles à 8) », conclut le rapport.

La France accusée par l'Azerbaidjande de participer à « une escalade »

L'armée arménienne avait acquis trois radars Ground Master (GM200) de Thales, qui peuvent détecter des aéronefs ennemis à 250 kilomètres de distance, qu'ils volent à basse altitude comme les drones, ou à haute comme les avions de combat. Le 26 septembre, la France avait annoncé vouloir « renforcer sa coopération de défense avec l'Arménie. » « Un attaché de défense sera présent à l'ambassade de France à Erevan », avait précisé le quai d'Orsay. Ces accords ne sont pas du goût du président azéri, Ilham Aliyev, qui a accusé la France de participer à « une escalade ». « Si un nouveau conflit venait à se produire dans la région, la France serait responsable de l'avoir provoqué », a-t-il ajouté.

La région méridionale du Syunik est convoitée ouvertement par le président azéri Ilham Aliyev afin d'obtenir une continuité territoriale avec l'exclave du Nakitchevan en créant le « corridor de Zanguezour ». In fine, il réaliserait un vieux rêve panturc du « monde turc » qui relierait la Turquie, l'Azerbaïdjan à l'Asie centrale. Après la chute de l'Artsakh en octobre, nombre d'observateurs s'inquiètent d'une offensive de Bakou dans cette région.

L'accord de cessez-le-feu de 2020, à la suite de l'offensive azérie victorieuse au Haut-Karabakh, prévoyait une garantie arménienne des liaisons économiques et de transports entre les deux parties de l'Azerbaïdjan séparées par l'Arménie, via le Syunik. Mais Bakou rejette la souveraineté arménienne sur ce « corridor du Zanguezour ». De plus, cette région, qui contient aussi du cuivre, du zinc et du molybdène, couperait Erevan de son allié iranien. Téhéran a fait savoir qu'elle protégerait l'intégrité territoriale arménienne.

https://www.lefigaro.fr/international/armenie-la-france-envoie-50-vehicules-de-combats-blindes-20231204?fbclid=IwAR0jMFdhLccbJaqVqgLcOziPCLoSYL98SnFh3uKBx9V2u46S0vwy5OmkZIc

Krikor Amirzayan

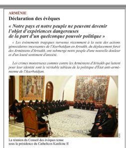
ARMÉNIE

Déclaration des évêques

« Notre pays et notre peuple ne peuvent devenir l'objet d'expériences dangereuses de la part d'un quelconque pouvoir politique »

« Les événements tragiques survenus récemment à la suite des actions génocidaires incessantes de l'Azerbaïdjan en Artsakh, du déplacement forcé des Arméniens d'Artsakh, ont submergé notre peuple d'une nouvelle douleur et d'un lourd sentiment d'anxiété.

Les crimes monstrueux commis contre les Arméniens d'Artsakh qui luttent pour leur identité sont le véritable tableau de la politique d'État anti-arménienne de l'Azerbaïdjan.

Cinq nouveaux évêques pour l'Église arménienne

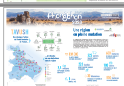

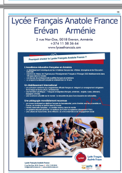

© 2023 Noyan Tapan Magazine